



FILIÈRE TND
CENTRE DE RESSOURCES
AUTISME
CENTRE-VAL DE LOIRE



LE LIVRET D'ACCUEIL

www.cra-centre.org



Vous êtes accueilli(e)s au Centre
Ressources Autisme (CRA) Centre-
Val de Loire : ce livret vous donne
les informations sur nos missions,
les actions et les services que nous
mettons à votre disposition.



Présentation du CRA

Le CRA Centre-Val de Loire est une structure médico-sociale publique rattachée au CHRU de Tours.

Spécialisé dans le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et autres Troubles du NeuroDéveloppement (TND), il s'adresse à tous publics concernés ou intéressés par l'autisme : enfants, adolescents, adultes, familles, professionnels, étudiants, organismes ou institutions.

Le CRA est régi par la loi du 2 janvier 2002 et par le décret du 5 mai 2017 qui précise ses 10 missions, autour du diagnostic, de l'information, de l'accompagnement, et de la formation.

SOMMAIRE

01 Mission diagnostique
Page 3

02 Mission d'information
Page 6

03 Mission d'accompagnement
Page 7

04 Mission de formation
Page 9

05 Vos droits, vos engagements
Page 10

06 Annexes
Page 11

07 Infos pratiques
Page 12



01

LA MISSION DIAGNOSTIQUE

PARCOURS DIAGNOSTIQUE

► 1. L'ENREGISTREMENT DE VOTRE DEMANDE

Lors du premier contact, la secrétaire établit une fiche de renseignements sous réserve d'un suivi auprès d'un psychiatre ou d'un pédopsychiatre

► 2. L'ENVOI DE VOTRE DOSSIER

La secrétaire du CRA vous envoie un dossier comprenant :

- La fiche des renseignements médicaux
- Le dossier de demande de consultation
- +/- la fiche de renseignements scolaires

► 3. LA RECEPTION DE VOTRE DOSSIER

L'infirmière référente parcours étudie votre dossier, vous contacte pour préciser le motif de votre demande et vous informe des suites de votre parcours.

► 4. LA PROGRAMMATION (DE VOTRE VENUE)

Le CRA détermine les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire engagés pour votre bilan selon vos besoins spécifiques.

► 5. LE BILAN DIAGNOSTIQUE

La personne accueillie (enfant ou adulte) et ses parents ou représentants légaux sont reçus pour l'évaluation par les différents professionnels. Avec votre accord signé, certains examens sont filmés. A l'issue de ce temps d'évaluation, l'équipe pluridisciplinaire se réunit afin de déterminer le diagnostic de TSA qui sera alors confirmé ou écarté. Selon l'âge de la personne accueillie, l'annonce du diagnostic se fait en sa présence et/ou de ses parents ou des représentants légaux. Des préconisations personnalisées d'aménagement et d'accompagnement sont proposées par l'ensemble de l'équipe pluri-professionnelle.

► 6. LE COMPTE RENDU

L'ensemble des écrits des différents professionnels rencontrés lors de l'évaluation sont transmis à la personne accueillie et/ou aux parents ou représentants légaux, ainsi qu'au psychiatre ou au pédopsychiatre traitant.

Quelques semaines après le bilan diagnostique, l'infirmière référente parcours contacte la personne accueillie et/ou ses parents ou représentants légaux afin d'échanger sur l'annonce diagnostique et les préconisations.

RÔLE DES PROFESSIONNELS

PSYCHIATRE / PEDOPSYCHIATRE

La psychiatre ou le/la pédopsychiatre conclut en faveur ou non d'un TSA et/ou de troubles associés, d'un trouble du neurodéveloppement ou de diagnostics différentiels.

MEDECIN GENERALISTE / PEDIATRE

Le médecin généraliste ou la pédiatre réalise le bilan général de l'état de santé de la personne accueillie.

ORTHOPHONISTE

L'orthophoniste évalue la communication sociale, les troubles développementaux du langage et des apprentissages.

ERGOTHERAPEUTE

L'ergothérapeute évalue l'autonomie au quotidien de la personne accueillie et le profil sensori-moteur.

SECRETAIRE

La secrétaire gère l'organisation administrative du parcours diagnostique, elle accueille, écoute et conseille la personne prochainement accueillie.

PSYCHOLOGUE

La psychologue évalue le fonctionnement intellectuel, social, émotionnel, psychologique et le comportement de la personne accueillie afin de mettre en évidence ses difficultés et ses ressources.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale conseille la famille ou la personne accueillie dans ses démarches sociales et administratives.

INFIRMIERE / EDUCATRICE SPECIALISEE

L'infirmière / l'éducatrice spécialisée coordonne le parcours diagnostique et accompagne la personne accueillie dans ses évaluations.

INFIRMIERE REFERENTE PARCOURS

L'infirmière référente parcours étudie et accompagne la demande, elle ajuste le bilan aux besoins et s'assure de la bonne compréhension du diagnostic et la mise en place des préconisations.

PSYCHOMOTRICIENNE

La psychomotricienne analyse le profil sensori-moteur et la perception spatio-temporelle.

CADRE DE SANTE

Le cadre de santé est responsable de la qualité et de l'organisation du parcours diagnostique.

TECHNICIEN AUDIOVISUEL

Le technicien audiovisuel est garant de la sécurité des images de la personne accueillie, il est en charge de la communication.

PROFESSIONNEL DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Le professionnel de l'information et de la documentation accueille et assiste la recherche documentaire sur le thème des TSA et des TND.

02

LA MISSION D'INFORMATION

CENTRE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE



Le centre d'information documentaire du CRA vous donne accès à plus de 3 500 documents et ressources physiques consacrés aux TND dont l'Autisme, en consultation sur place, ou en prêt (livres, matériel, vidéos, ...) ainsi qu'à plusieurs milliers de ressources numériques (articles, sites, ...).

Ce fonds documentaire est actualisé en permanence.

Ce service d'information, animé par un professionnel de la recherche documentaire qui vous accompagnera dans vos demandes, est ouvert à tous les publics sans distinction, sans condition d'accès, sans rendez-vous, du mardi au vendredi.

L'ensemble des services proposés est gratuit.



03 LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

ESIAA

L'Equipe de Soutien aux Intervenants Auprès de personnes Autistes, est un dispositif qui s'adresse aux professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux qui accompagnent une personne diagnostiquée TSA et/ou non associée à une déficience intellectuelle.

Les missions d'ESIAA sont de :

- contribuer à garantir la qualité de vie,
- participer au développement des compétences et de soutenir la réflexion des équipes sur les particularités de fonctionnement de la personne avec TSA,
- participer à la réalisation d'analyses partagées de situations d'accompagnement,
- apporter appui et aide à la mise en place de préconisations issues du bilan diagnostique,
- participer à la prévention de ruptures de parcours,
- échanges sur les pratiques et les connaissances autour des personnes avec TSA,
- favoriser la culture de l'évaluation.

MESURE 37

La mesure 37 consiste à repérer des adultes ayant un TSA non diagnostiqué et accueillis en établissements sanitaires ou médico sociaux. L'équipe support de la mesure 37 a pour mission de former les professionnels de ces établissements au repérage des personnes avec TSA. Les enjeux de cette mesure sont de mettre fin aux ruptures de parcours via des hospitalisations inadéquates, de diminuer les situations complexes, d'harmoniser les connaissances sur le TSA

et de favoriser la culture de l'évaluation. L'objectif est d'ajuster le projet personnalisé de la personne avec TSA afin d'améliorer sa qualité de vie.

ANIMATION RESEAUX

Le CRA participe au déploiement de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des TND dans notre région en collaboration avec l'ARS. Il concourt à la mise en lien des institutions, établissements, professionnels et associations concernés par le TSA.

APPUI / EXPERTISE

Les professionnels du CRA peuvent être sollicités par leurs confrères et apporter aide et conseils en matière d'accompagnement des personnes avec TSA. Le CRA apporte son expertise auprès de l'ARS et de la MDPH.

RECHERCHE

L'unité de recherche INSERM UI253 analyse les données recueillies lors des bilans effectués au CRA et/ou protocoles qui contribuent à l'évolution des connaissances dans le domaine du TSA, sauf en cas de refus de la personne accueillie.

EXAC-T

Le CRA est adossé au centre Exac-t de Tours (EXcellence Center for Autism – Tours), un des 5 centres d'excellence pour le TSA et les TND du national. Il réunit l'ensemble des acteurs et des partenaires du territoire du grand ouest (Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Bretagne).

L'objectif est de développer une stratégie partagée afin de diffuser les connaissances issues de la recherche et de l'innovation.

L'enjeu pour les 3 CRA de ce territoire est d'harmoniser leurs pratiques diagnostiques et cliniques et de mutualiser leurs outils de formation.



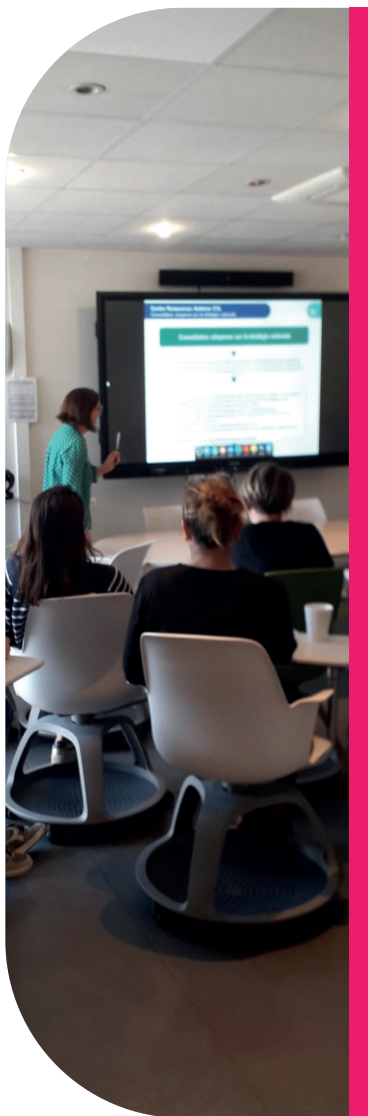
04 LA MISSION DE FORMATION

Le CRA Centre-Val de Loire a pour mission de participer au développement des compétences de publics variés œuvrant au diagnostic et à l'évaluation, aux soins, à l'accompagnement, à l'éducation et à la scolarisation des personnes avec un TSA, en promouvant des actions de sensibilisation ou de formation.

Notre offre se décline en actions de formation de quatre niveaux (sensibilisation, initiation, approfondissement, professionnalisation) à destination principale des proches aidants et des professionnels :

- catalogue en ligne,
- offre à la demande pour répondre à des besoins spécifiques,
- participation à des journées d'étude, conférences et colloques,
- offre de formation universitaire en collaboration avec la faculté de médecine de Tours et le SUFCO.

Toutes les formations et interventions sont des missions de service public, et sont gratuites.



05 VOS DROITS, VOS ENGAGEMENTS



La confidentialité

Les données médicales transmises au service sont protégées par le secret médical. Par ailleurs, tous les professionnels sociaux, soignants et administratifs sont tenus au secret professionnel. La communication des documents et données s'effectue également dans le respect des lois et réglementations en vigueur, des préconisations prévues par la Charte des droits et libertés de la personne et selon le cas, dans le respect des mesures prises par l'autorité judiciaire.

Informatique et libertés

Le CHRU dispose d'un dossier patient informatisé. Ce dernier est destiné à recueillir et à rassembler les informations administratives et médicales nécessaires à la qualité et à la continuité des soins. Sauf motif légitime de votre part, ces renseignements font l'objet d'un enregistrement informatique exclusivement réservé à l'usage médical. Toute personne accueillie peut exercer son droit d'accès et de rectification des données administratives auprès du service des relations avec les usagers ou par l'intermédiaire du praticien ayant constitué le dossier médical.

L'accès au dossier

Les demandes sont à adresser à la Direction de la Qualité, de la Patientèle et des Politiques Sociales CHRU de Tours 37044 TOURS CEDEX 9
Pour tout renseignement : 02 47 47 88 01

Vous pourrez alors soit :

- consulter votre dossier sur place (seul ou, pour une meilleure compréhension de votre dossier, en vous faisant assister par un médecin du service),

- solliciter un envoi de copies par courrier (directement à votre domicile ou au médecin que vous aurez mandaté). À noter que la consultation sur place est gratuite mais que les frais de copie et d'envoi sont à la charge du demandeur.



06 LES ANNEXES

ANNEXE 1

Charte des droits et libertés de la personne accueillie obligatoire
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/exe_a4_accue284e.pdf

ANNEXE 2

Décret du 5 MAI 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=Zw2pliZco-dXV6NaOWMfISaxDSBPnsB4U0XeWDsEtAIM>

ANNEXE 3

La charte des CRA

https://gncra.fr/wp-content/uploads/2020/09/CHARTE_GNCRA_VF.pdf

ANNEXE 4

Charte Romain Jacob

[https:// www.handidactique.org/charte-romain-jacob/](https://www.handidactique.org/charte-romain-jacob/)

ANNEXE 5

Liste personnes qualifiées affichées au CRA pour les 6 départements

07 INFORMATIONS PRATIQUES



Venir au CRA



Adresse :
2 boulevard Tonnellé
37044 Tours Cedex 9



Bus Fil Bleu - Lignes 4, 15 et
C1, Arrêt Bretonneau



Autoroutes A10 ou A85.
Sortie Tours Centre puis
suivre CHRU Bretonneau



Se garer : à l'intérieur du
site sur présentation de la
convocation



Où manger ?

Le Relais H

Repas sur place · Vente à emporter · Pas de
livraison

Horaires

Ouvert du lundi à vendredi de 7h30 à 18h00

Téléphone

02 47 37 83 29

Le self de Bretonneau Acheter des tickets restauration

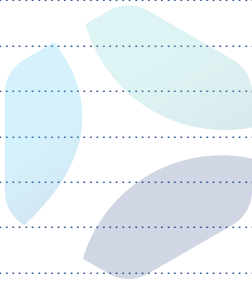
► Tapez l'adresse: <https://www.popandpay.com/>

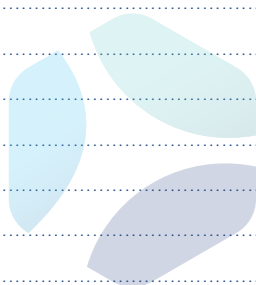
► Pour vous identifier

Code site : CHUTOURS
Identifiant : ACCOMP
Mot de passe : ACCOMP

- Choisir le nombre de repas
- Entrer votre nom et prénom et votre adresse mail
- Procéder au paiement sur le site sécurisé PayBox
- Une fois la transaction validée, vous recevrez un mail contenant vos tickets repas à l'adresse mail que vous avez indiquée. Ce mail est à présenter en caisse au format papier ou sur votre Smartphone.

Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dotted lines.





**Diagnostiquer
Informer
Accompagner
Former...**



**Des missions pour tous publics
concernés par le TSA et les TND**



FILIÈRE TND
CENTRE DE RESSOURCES
AUTISME
CENTRE-VAL DE LOIRE



2 boulevard Tonnellé 37044 Tours Cedex 9



Secrétariat

08h30-12h30 / 13h-16h30



02 47 47 86 46 (Enfant)

02 18 37 05 46 (Adulte)



secretariat.enfant@cra-centre.org

secretariat.adulte@cra-centre.org

